Chronique régionale

La prime à la première naissance

La délégation régionale à la famille, 57, boulevard Carnot à Lille, communique :

« A la suite d'un projet de la Maison de la famille, 141, rue du Molinel, à Lille, la délégation régionale signalait, il y a quelque temps, à M. le Commissaire général à la famille que certaines Caisses de compensation refusaient de prendre en considération les demandes de primes à la première naissance qui leur sont présentées par des chefs de famille avant la naissance présumée de leur enfant et invitaient les intéressés à attendre que la naissance soit intervenue pour introduire de nouveau leur demande.

M. le Commissaire général à la famille vient de faire savoir qu'à la suite de son intervention auprès de M. le ministre secrétaire d'Etat au travail, ce dernier avait envoyé aux présidents du Conseil d'administration des Caisses de compensation d'allocations familiales, une circulaire déclarant que « cette pratique, manifestement contraire aux dispositions du décret du 30 décembre 1939, est de nature à préjudicier aux intéressés qui sont, de ce fait, mis dans l'impossibilité de percevoir la première partie de la prime « lors de la naissance ».

» Au surplus, elle rend inapplicables les dispositions de l'article 2 § 3 du même décret qui prévoient que la situation des bénéficiaires de la prime est appréciée « soit à la date de la demande si celle-ci est présentée avant la naissance, soit à la date de la naissance dans le cas contraire.

» Enfin, les Caisses de compensation d'allocations familiales et les services particuliers sont invités à délivrer désormais aux intéressés un récépissé des demandes d'attribution de primes à la première naissance qui leur seront présentées ».

Une enquête agricole

Une enquête agricole aura lieu du 1er au 10 mai. Sont tenus de faire leur déclaration : 1° tous les agriculteurs, éleveurs, maraîchers, pépiniéristes, forestiers, directeurs ou gérants de culture collectives agréées, quelles que soient la nature et l'importance de leur exploitation; 2° toutes les personnes, ouvriers agricoles, particuliers, etc., exploitant des parcelles de terre affectées à la culture de : blé, céréales secondaires, pommes de terre, betteraves, fourrages, prairies et même en culture potagère etc... généralement de faible surface mais non assimilables à des jardins potagers familiaux, c'est-à-dire à ces jardins dont la récolte est uniquement réservée aux besoins de leur propre famille; 3° tout détenteur d'animaux de ferme ou de travail, même non-agriculteur.

Pour Roubaix, les déclarations seront reçues à la mairie (2me étage, porte 18) jusqu'au 19 mai dernier délai.

Pour Tourcoing, s'adresser personnellement au bureau militaire de la mairie, de 9 à 11 h., avant le 19 mai.

Aux consommateurs habilités pour la vente des pommes de terre

Un grand nombre de commerçants habilités pour la vente des pommes de terre détiennent illégalement des cartes d'approvisionnement en pommes de terre dont ils ont effectué le prélèvement auprès de leur clientèle.

Il est rappelé, de nouveau, d'une manière générale que les titres de rationnement doivent toujours demeurer en possession de leur titulaire.

En conséquence, il est prescrit aux commerçants sus-visés de faire la restitution immédiate des titres qu'ils pourraient détenir aux consommateurs à qui ils appartiennent.

Les consommateurs des centres urbains qui ont consenti à se dessaisir de leurs titres de rationnement en pommes de terre, sont invités à en exiger la remise, en vue de la perception des denrées prévues contre les tickets « I » (1 kg de légumes secs) et « R » (1 boîte 4/4 de conserves de légumes), denrées qui ne pourraient leur être délivrées que par des commerçants habilités pour la vente de ces marchandises en contre partie des tickets sus-visés, couplés avec les tickets lettres simples des cartes d'alimentation générale correspondantes ainsi que cela a été prescrit dans le communiqué de presse fixant le rationnement du mois de mai.

Jury des études musicales du Nord de la France

Poursuivant ses séances, 302, rue Solférino, à Lille, cette organisation a proclamé les résultats suivants à l'issue de celle du jeudi 6 mai, consacrée aux auditions de piano :

Elémentaire 2e Dpt. — Première mention à l'unanimité : Françoise Destombes (Mlle Goessaert, de Tourcoing). — **Elémentaire**, 1re Dpt, — 1re dist. : Jeannine Grégoire, Madeleine Masqueller (Mlle Delbart) ; 2e dist. : Odette Destombes (Mlle Goessaert), France Dewez (Mlle Delbart) ; 3e dict. : Christiane Croy (Mlle Delbart). — **Primaire** 2e Dpt = 1re ment. : Paulette Prévost, Hélène Hennebrt (Mlle Delbart), Monique Fouquer (Mlle Fouquer, de Péronchies) ; 2e ment. : Monique Crombez (Institution Ste Odile). — **Primaire** 1re Div. — 2e dist. : Jeanne-Marie Geffray (Mlle Delbart) ; 3e dist. : Félicie Jastnska (Mme Lutinier). — **Secondaire** 2e Div. — 3e ment. : Edmonde Dedoit (Mme Léger-Het). — **Secondaire** 1re Div. — 1re dist. : Maria Defrain (Mme Léger-Het) ; 2e dist. : Micheline Delhay (id.) ; 3e dist. : Valentine Sadlann (id.). — **Supérieur** 2e Div. — 3e dist. : Marie Péronne (Mlle Rates, de Lille), Jean-Paul Goeighebeur (Mme Vayssé-Stévenard). — **Supérieur** 1re Div. — Second prix : Robert Defretin (M. Sermet, de Lille) ; 1er accessit : Simmone Dewismes (Mlle Rates) ; rappel du 1er accessit : Louise Delcroix (Mme Danset-Barbier, de Tourcoing).

LILLE

L'exposition mariale à la Centrale des œuvres

Inaugurée il y a huit jours, l'exposition mariale, installée dans les salles de la Centrale des œuvres, 39, rue de la Monnaie, voit défiler chaque jour une foule de plus en plus nombreuse.

On sait que le but de cette manifestation, qui prend place dans un ensemble de cérémonies à la gloire de « Marie, reine du monde entier », vise à évoquer, non seulement la dévotion des Français envers la Vierge, mais aussi la place prise par l'Art, dans cette dévotion.

Le visiteur constate tout d'abord l'attachement particulier du diocèse à Notre-Dame de la Treille. La troisième section, réunit des tableaux, tapisseries, gravures, ainsi qu'une précieuse et nombreuse documentation.

La première section est réservée aux « Vierges du diocèse ». Il y en a une cinquantaine, dont 33 sont plus particulièrement vénérées par des pèlerinages, et deux, qui ont reçu les honneurs officiels du couronnement : Notre-Dame des Dunes, en 1903; Notre-Dame de Bollezeele, en 1910, sans compter, évidemment, Notre-Dame de la Treille, en 1874.

Les 4e et 5e sections présentent : « La Vierge Marie dans les pays de missions et dans l'Orient chrétien » : Vierge de Chine, Vierge du Japon, Vierge d'Indochine, Vierge de Java, Vierge d'Afrique, Vierge de Russie.

Rappelons que l'exposition est ouverte tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., et dimanche 16 mai, dernier jour, de 10 h. à 13 h., et de 15 h. à 19 h.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 8 mai 1943
Présidence de M. Brochut

Vol à l'usine. — Marie-Thérèse Maertens, 5, rue de Fives, à Tourcoing, qui avait dérobé des bobines de laine au préjudice de son patron, est condamnée à 2 mois de prison.

Tout ce qui brille... — Arthur Martin, manœuvre à Cysoing, est prévenu de s'être approprié une certaine quantité de cuivre et de bronze au préjudice de la S.N.C.F. Il est condamné à 3 mois de prison avec sursis et à 500 fr. d'amende.

Chaussures à bon compte. — Marie Deruyck, demeurant à Tourcoing, 151 rue de la Baille, avait profité d'un moment d'inattention d'un marchand de chaussures pour lui dérober une boîte contenant une paire de chaussures neuves. Le tribunal la condamne à deux mois de prison avec sursis et à 500 fr. d'amende.

Vol et abus de confiance. — A la suite d'une soirée de fête, Pierre Duguve, 4, rue du Hainaut, à Tourcoing, s'était approprié une paire de souliers, une montre et une certaine somme en numéraire au préjudice d'un camarade. Il lui est en outre reproché de s'être fait remettre une somme de 21.000 fr. pour livrer du cognac et, n'ayant pu livrer la marchandise, de n'avoir pas restitué en totalité l'argent remis. Il est condamné à 3 mois de prison.

TOURCOING

LUNDI 10 MAI :

Pharmacies de garde jusque 16 h.: M. Bogaval, 8, pl. Ch.-Roussel et M. Leroart, 1 bis, r. de la Marlière. — **Police secours: serv. médical de nuit** (T. 450).

SOUS LE SIGNE DE LA FAMILLE

Les délégués de l'Union des chefs de familles nombreuses tiennent leurs assises sous la présidence de M. Facque, délégué de la Fédération nationale

Les délégués de l'Union des chefs de familles nombreuses de Tourcoing et des cantons ont tenu, samedi soir, leurs assises en la salle de la « Maison des associations », rue du Hase, sous la présidence de M. Facque, délégué de la Fédération nationale des familles nombreuses.

En ouvrant la séance, M. René Trentesaux, secrétaire général de l'Union de Tourcoing, fit le bilan d'une année d'efforts soutenus pour la cause de la famille. Il y a plus un an à pareille date, l'Union de Tourcoing sortait d'une longue léthargie et animée d'un souffle nouveau et puissant, créait les cadres qui devaient partir à la conquête des 3.700 familles aujourd'hui adhérentes de l'Union et représentant plus de 25.000 personnes. Ce travail est le fruit d'une activité, en tête de laquelle M. Trentesaux place M. Etienne Motte-Flipo, président général, à qui il rend un bel hommage. Il est le fruit de l'activité des membres du comité, des présidents et délégués des sections, qui, unis autour du drapeau de l'Union, ont suivi scrupuleusement les directives et les consignes tracées par leur chef. M. Trentesaux termina son exposé en remerciant et l'annumérer et les réalisateurs de cette belle œuvre à la gloire de la famille française.

M. Etienne Motte-Flipo présenta ensuite M. Facque, délégué de la Fédération nationale, venu expressément de Paris pour prendre contact avec l'Union de Tourcoing.

« Ce que j'ai vu ici, déclare en guise d'exordé l'orateur, on ne le voit nulle part ailleurs. Si je n'avais pas eu sous les yeux le résultat concret de ce travail obscur, mais combien fécond, réalisé au cours de cette année, jamais je n'aurais cru à tant de hardiesse, à tant de dévouement et surtout à tant d'esprit d'équipe, car voilà bien ce qui vous anime tous. L'esprit d'union, l'esprit d'équipe, allant jusqu'à l'effacement individuel de chacune de vos personnes pour la cause de la famille. Tout le secret de votre réussite est là. Gardez votre esprit d'équipe; l'avenir est à vous.

» Ah certes, dit-il, les intérêts matériels ne sont pas négligeables, loin de là. Si l'on avait mis hier plus de justice dans la répartition des charges, il ne faudrait pas aujourd'hui reconstruire la famille car elle ne serait pas morte. Mais nous avons maintenant à lutter contre tout ce qui constitue la « peur de l'enfant ».

» C'est par elle-même que la famille sera défendue. Ses règles de droit naturel qui sont la stabilité, la réconditié, la fidélité ont besoin d'être chaque jour proclamées en présence d'une législation qui les méconnaît dans sa lettre et dans son esprit.

» Nous n'avons pas le droit non plus d'abdiquer notre tâche d'éducateurs entre les mains des maîtres quels qu'ils soient et encore moins entre celles de l'Etat. Les uns et les autres ne sont que des auxiliaires. Il nous appartient à nous de proclamer solennellement que nous entendons réaliser pleinement notre mission ».

M. Facque parle ensuite de l'organisation de la famille par celle des associations familiales.

» Cette loi sera un succès ou un échec; cela dépend de vous, chefs de familles.

« Ne découragez pas le législateur. Il a voulu faire de la famille un corps social. C'est une réforme de structure; tâchons qu'elle soit menée à bien pour la cause pour nous servons ».

M. Facque expose encore quelques points de l'activité de la Fédération nationale des familles nombreuses, qui a présentement son siège à Paris, à la « Maison de la famille », 26, place Saint-Georges.

De cette unité au sein de la « Maison de la famille » en plein cœur de Paris, sortira un bien profond, qui hâtera l'heure de la renaissance familiale pour la résurrection de notre beau pays de France.

J'AI DU BON TABAC. — Au cours de visites domiciliaires, la douane a saisi 15 kos de tabac belge chez Mme Clémence Rose, 119, r. Basse, et 20 kos chez Mme Adronie Willemynck, 43, rue du Cymbale.

DES OUTILS DISPARAISSENT. — M. Victor Paco, plombier, a déposé une plainte contre un inconnu qui a dérobé dans son atelier divers outils servant à l'exercice de sa profession.

UN VELO TROUVE « ACQUEREUR ». — M. Jean Bury, domicilié 9, r. des Cinq-Voies, avait déposé son vélo à la porte d'un café, rue Verte. Lorsqu'il sortit de cet établissement, le vélo avait changé d'un acquéreur.

AFFICHEZ VOS PRIX. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Mme Marie Pecke, commerçante, 142, rue de la Croix-Rouge, pour défaut d'affichage des prix.

UNE COLLISION. — A l'angle des rues de l'Yser et du Pont-de-Neuville, une collision s'est produite entre un camion et un autobus piloté par M. Jean Baratte, domicilié à Comines, route de Wervicq. Sous la violence du choc, un voyageur, M. Zénobe Dunamel, demeurant à Hem, 238, rue Jules-Guesde, qui se trouvait sur l'autobus, fut projeté sur la chaussée, se blessant à la tête. Après avoir reçu des soins du docteur Dechamps, le blessé fut reconduit à son domicile. Les véhicules ont été détériorés de part et d'autre.

SECOURS EXCEPTIONNELS AUX HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES. — Paiement pour la 2e quinzaine d'avril au Bureau de bienfaisance, lundi 10 mai, de 8 h. 30 à 10 h., numéros impairs; de 10 à 11 h. 30, nos pairs.

MOUVAUX

LA POLICE DU PARC DE L'HOTEL DE VILLE. — Suivant un arrêté de M. le maire en date du 23 avril 1943, la circulation des véhicules automobiles, hippomobiles, bicyclettes et motocyclettes est interdite à tous usagers dans l'enceinte du parc de l'hôtel de ville. Seuls les véhicules automobiles et hippomobiles affectés à des services administratifs sont autorisés à emprunter les allées du parc; leur vitesse ne pourra excéder celle d'un homme au pas. De plus, il est rappelé qu'il est interdit aux enfants de jouer sur les pelouses du parc, et de causer des déprédations aux plantations. Des procès-verbaux seront dressés dès maintenant à la charge de tout contrevenant.

MARCQ-EN-BAROEUL

GROUPEMENT AERONAUTIQUE JEAN MERMOZ. — Les jeunes gens sont avisés que des cours techniques d'aviation de modèles réduits, seront donnés à partir du jeudi 13 mai, en vue de la préparation du certificat élémentaire des sports aériens. Ces cours auront lieu les lundi, jeudi de chaque semaine, de 18 h. 30 à 19 h. 30. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Alex Wuydin, président du groupement Jean-Mermoz, 7, place Doumer, les lundis, mardis, jeudis et samedis, de 18 à 19 h.

HALLUIN

Les commandes de charbon

Inscriptions au bureau du Consortium charbonnier, 67 bis, rue de Lille.

Secteur 1. — Les 14 et 15 : rues de Lille, du Forage, Française, Traversière, de la Gare, Verte, Ste-Barbe, des Prés, du Midi, de la Lys, de la Douane, au Chemin de fer, pl. J.-Jaurès, St-Martin, rues Haute J.-Jaurès, E. Zola, du Molinel, Eglise, Basse, imp. Inkerman, Mamelon Vert, St-Vt-de-Paul, cour Beyla, cité Barbare, du Soleil, ruelle Contier, chem. du Colbras.

Secteur 2. — Le 17 : pl. Clémenceau, Jemmappes, Ph. de Girard, H. Gheequières, de la Douane, de la Frontière, ruelle St-Roch, rues des Ateliers, Arcole, de la Montagne, G. Desmettre, de l'Asile, ruelle St-Jean, cour Pollet.

Secteur 3. — Le 18 : rues de la Tannerie, du Nord, de l'Est, Austerlitz, des Champs, Michelet, Ed. Quinet, Flandre, Pres Baert, de la Limite, Guynemer, cité St-Paul.

Secteur 4. — Le 19 : pl. V. Hugo, H. Carette, imp. Marignan, cité Cornil, Montebello, rues Rouge-Porte (2 à 42, 1 à 17), Fr. de Présennacé, Magram, sentier Caserne, caserne des Douanes.

Secteur 5. — Les 20 et 21 : rues Neuve, Tissage, Moulins, de la Paix, J.-Guesde, du Cimetière, Palestro, Turbigo, de l'Abattoir, Jacquard, Dr Pierchon, Facteur, av. de l'Hôpital, cité Notre-Dame.

Secteur 6. — Le 22 : rues de la Lys, au-dessus du Chem. de fer, chem. des Prés, route de Linselles, r. Anatole-France, chem. d'Eau, Grand Ville, Nouveau Monde, de Linselles issue Isidore, hameau du Ham, chem. Pelagrin.

Secteur 7. — Le 24 : chem. de Neuville, carr. du Moulin, r. de la Liberté, chem. Billemont, Bois le Duc, Trieu Calliaux, église du Mont, Pont du Cave, sentiers de la Sagesse, chem. de Loisel, Meurine, Tournai, Péruwelt, r. Rouge-Porte (42 à la fin, 17 à la fin).

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Les mères de familles adhérentes à l'Union des familles nombreuses peuvent obtenir contre remise de 60 points de laine de la carte clayettes, 500 gr. de laine, blanche, rose ou bleu ciel, au prix familial, sur présentation de leur carte d'adhérente, de présenter 37, rue Gustave-Desmettre

PERCEPTION DES TAXES A LA PRODUCTION ET SUR TRANSACTIONS. — Jeudi 13, de 8 h.30 à 11 h.30 à la mairie, salle Caisse d'épargne, pour les contribuables dont les noms commencent par les lettres A à L, et le vendredi 14, mêmes lieu et heures, pour les autres redevables.

RONCQ

PERCEPTION DES TAXES SUR TRANSACTIONS et diverses, mercredi 12, de 9 à 11 h., au débit Suin.

LINSELLES

LA FEMME DE MENAGE VOLAIT. — Mme Madeleine Boutry, photographe, était victime dernièrement d'un vol de denrées alimentaires. Ses soupçons se portèrent sur la femme de ménage qu'elle occupe, Jeanne Valcke, 24 ans, demeurant rue de Wervicq, à Linselles.

Tendant un piège, Mme Boudry laissa traîner sur la table un billet de cinq francs dont elle avait préalablement relevé le numéro et sortit en ville.

Quand elle rentra en compagnie du garde champêtre, le billet avait disparu... mais il devait être retrouvé dans le sac de la femme de ménage.

Celle-ci alors avoua son larcin et reconnut encore avoir dérobé quatre kilos de conserves alimentaires, du linge, des souliers. Elle a été mise en état d'arrestation et déférée au parquet.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT 1914-1918. — Samedi matin est décédé en son domicile, rue de Bouscat, 53, M. Albert Verquin, âgé de 66 ans, ancien couvreur en pannes, membre de l'amicale des A. C. Les funérailles auront lieu le mardi 11 mai, à 9 heures.

ROUBAIX

Trois individus avaient cambriolé un établissement, boulevard de Fourmies

et avaient emmuré une partie de leur butin dans un grenier !

Ils sont arrêtés, eux et leurs complices, soit dix personnes

Ca s'était passé un dimanche, le 26 mars dernier. Ce jour-là, vers 8 h. du matin, se rencontrèrent Georges Meurisse, 33 ans, 50, rue Rubens; Raymond Depieux, 28 ans, 353, rue Ingres, et Arthur Derouck, 36 ans, 192, rue Henry-Regnault.

Ils avaient à eux trois, organisé une expédition qui avait pour but un établissement du boulevard de Fourmies. Pourquoi là plutôt qu'ailleurs ? parce que l'un d'eux, Derouck travaillait dans cet établissement en qualité de contremaître. Il était donc parfaitement au courant des alèves, et il savait très bien que le veilleur de nuit finit sa surveillance vers 5 h. du matin et que, le jour, hormis le concierge, il n'y a pas de gardien. Quant de sacs solides, les trois associés, ce matin-là, allèrent donc se poster près de l'usine. Ils guettèrent la sortie du veilleur, et, une fois celui-ci suffisamment éloigné, ils se hissèrent en haut d'un tripode, d'où ils atteignirent facilement les nefs. Derouck savait que, sur une de ces nefs, un carreau avait été récemment posé. Ils enlevèrent facilement le mastic encore frais et, par la, purent introduire dans l'usine. Ils y passèrent toute la journée ! Ils avaient eu soin d'apporter de quoi manger et boire et, ainsi, ce dimanche s'écoula pour eux tranquillement !

Le soir, un peu avant l'arrivée du veilleur de nuit, ils hissèrent leur butin sur le toit : 12 grands sacs tout pleins de canettes de laine et 9 pièces de tissu — le plus beau.

Ils descendirent le tout en bas du pylône, le cachèrent derrière un encloS, puis ils se mirent au travail. Il fallut faire un certain nombre de voyages, à eux trois, pour transporter ce butin, lourd et encombrant. Enfin, les pièces furent déposées chez Meurisse et les canettes de laine chez les époux Boulanger, 141, rue Jules-Guesde, qui étaient acheteurs à raison de 800 francs le kilo de laine.

Le tissu, lui, n'avait pas encore trouvé d'acquéreur. En attendant sa vente, Meurisse en chargea de le cacher. Dans son grenier, il édifia un mur qui isola un réduit. Et dans ce réduit, il déposa les pièces. Puis, ceci fait, il tapissa tout le grenier, y compris, bien entendu, le nouveau mur qui, derrière le papier peint devint tout pareil aux autres. Bien malin, pensait-il, qui trouverait la cachette. Et pourtant quelqu'un la trouva; ce quelqu'un fut l'inspecteur Alphonse Brohet de la brigade judiciaire...

Qui veut des cartes de laine ?

Car la police veillait, bien entendu et parmi elle l'inspecteur Brohet. Celui-ci ayant appris qu'un nommé Marcel Dethoor, 34 ans, machiniste, 9, rue Copernic, offrait en vente, dans des cafés, des cartes de laine à repriser au prix de 1 fr. 70 la carte, se mit à sa recherche.

Il le trouva, s'aboucha avec lui et conclut une affaire portant sur 45.000 cartes, pour la somme de 76.000 frs !

Puis, la chose conclue, « l'acheteur » éprouva des doutes :

— Dites donc, avant de payer, je voudrais bien voir mes cartes, je ne tiens pas à être roulé. »

Sans méfiance, l'autre emmena son client chez... les époux Boulanger.

Car c'était eux qui, ayant acheté la laine volée, l'avaient transformée en cartes et avaient chargé Dethoor de les liquider. Celui-ci avait pour sa peine une commission de 0 fr. 10 par carte vendue. On se doute du coup de théâtre ! Quand il vit la laine, l'inspecteur déclina sa qualité et avant qu'ils fussent revenus de leur surprise, les époux Boulanger et leur « placier » Dethoor avaient les menottes au poing !

Le pot aux roses

On les emmena dans les locaux de la sûreté où M. Thélier, chef de la brigade judiciaire, les interrogea. La femme Boulanger ne résista pas longtemps aux questions habiles du commissaire. Et, peu après, elle donnait les noms de Derouck, de Depieux et de Meurisse.

Ceux-ci, l'un après l'autre, furent arrêtés et, à l'issue d'une confrontation, ils furent bien contraints d'avouer le cambriolage qu'ils avaient commis. L'inspecteur Brohet ne fut pas long à trouver la cachette imaginée par Meurisse et, peu après, le beau mur qui avait coûté tant d'efforts était jeté bas... et livrait son secret.

A voleur, voleur et demi !

Mais on n'y trouva pas les neuf pièces volées dans le piqûrage de l'établissement cambriolé. En effet, au cours de son expédition, le trio avait été victime... de voleurs !. On se souvient qu'ils avaient caché leur butin dans un enclos. Or, pendant qu'ils en transportaient une partie, des gens pénétrèrent Il s'agissait d'Emile Quintyn, 30 ans, 21, rue d'Antoing; Jean Van Glabeck, 33 ans, 4, rue Mignard, et son frère, Richard Van Glabeck, 25 ans, 27, rue Jacquard, cour du Gaz, 2.

Ceux-ci découvrirent le dépôt... et enlevèrent une pièce qu'ils se partagèrent et qu'ils vendirent sous forme de coupons.

La sûreté parvint, après maintes recherches, à repérer une partie de ces coupons chez Suzanne Janssens, boulevard de Mulhouse.

C'est: Quintyn qui les lui avait vendus. Mais il avait vendu rusé à cette femme du coup provenant d'une courroie mesurant 11 mètres !

Interrogé sur la provenance de ce cuir, Quintyn avoua que la courroie avait été volée à l'établissement Dalin-Motte, boulevard de Fourmies...

L'affaire s'arrête là, et se solde par 10 arrestations : les trois cambrioleurs : Derouck, Depieux et Meurisse, leurs recéleurs : les époux Boulanger et leur « vendeur » Dethoor, les trois larrons : Quintyn et les frères Van Glabeck et enfin Suzanne Janssens, qui seront tous déférés au parquet sous diverses inculpations.

LUNDI 10 MAI :

Aujourd'hui: et Antonin; demain et Mamert. — **Soleil:** 6 h. 18, 21 h. 16. — **Lune:** 1er Q. le 12. — **Sapeurs-pompiers:** N° d'appel 303.33. — **Pharmacies de garde** jusque lundi, à 9 h.: MM. Bonnious, 13, r. de Mouvaux; Mouy, 267, d. Jules-Guesde, à Roubaix; Cautry, 32, r. de Lille à Hem et Turlur, 4, r. du Crétinier, à Wattrelos. — **Conservatoire:** à 20 h. 15, récital du violoniste Jean Fournier.

ASCQ

Une vache disparaît d'une pâture

M. Jules Sabin, 39 ans, marchand de bestiaux, demeurant 30, rue Carnot, avait acheté, il y a quelque temps, une superbe vache qu'il avait mise au vert dans une pâture appartenant à M. Paul Dupin, à quelques centaines de mètres de son habitation. M. Dupin vient de s'apercevoir que l'animal avait disparu. Sabin, qui tient n'en eu que ressource de porter plainte pour vol de sa vache qu'il estime à 17.000 frs. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Bourses d'apprentissage au Collège technique de jeunes filles

Il est procédé actuellement à la constitution de dossiers pour l'attribution de bourses aux élèves qui désirent commencer, en octobre prochain, leurs études au Collège technique de jeunes filles de Roubaix. Ces bourses sont accordées sans concours.

Les renseignements pour les pièces à fournir seront donnés au Collège technique, place Notre-Dame, tous les jours, de 9 h. à 11 h. et de 14 à 16 h., et chez Mmes les directrices d'écoles primaires.

Les dossiers complets doivent être déposés au Collège technique pour le 15 mai, dernier délai.

LA VENTE DE LA VIANDE DE CHEVAL. — Le centre d'abatage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée aux bouchers-chevalins suivants: MM. Merlin, 173, rue de l'Epeule et Wullen, 150, rue de l'Alma.

LES DEBITEURS DE TREMIS. — En vertu d'un extrait de jugement, les gendarmes ont arrêté Suzanne Cappelle, 21 ans, 87, rue Jean-Macé, qui avait été condamnée le 3 avril à deux mois de prison et 2.000 fr. d'amende pour recel et infraction à la loi sur le rationnement.

— Alphonse Boudry, 42 ans, 196, rue des Arts, a aussi été arrêté en vertu d'un extrait de jugement. Il avait été condamné, lui, à St-Pol-sur-Ternoise, à 4 mois de prison et 200 fr. d'amende pour menace de mort sous condition.

SYNDICAT TEXTILE DE ROUBAIX ET ENVIRONS, 77, boulevard de Belfort à Roubaix. — Les familles des adhérents prisonniers de guerre sont informées qu'un 25me secours va leur être distribué. Le paiement commencera mardi 11, de 9 h. à 12 h. et se poursuivra pendant tout le mois. Se présenter au siège munis du livret syndical de l'intéressé et d'une lettre récente prouvant qu'il est prisonnier de guerre.

ENTRE VOISINES. — Mme Palmyre Boyt, née Cappelle, 30 ans, ménagère, 51, rue du Général-Chanzy, a déposé une plainte contre une voisine, Mme Jeanne Monnier, 68, même rue, qui, déclare-t-elle, lui aurait porté des coups.

GROUPEMENT DES SERVANTES CHRETIENNES DE FRANCE. — Une retraite pour les personnes en service sera prêchée par le R.P. Baron, missionnaire de Notre-Dame de La Délivrance, du 11 au 16 mai, dans la chapelle de la Sainte-Famille, 45, rue de Lille. Ouverture de la retraite le mardi 11, à 16 h. 30. Mercredi, jeudi, vendredi, samedi: messe à 6 h.; instructions à 6 h. 30 et à 16 h. 30; salut du Saint-Sacrement. Clôture de la retraite le dimanche 16, après la messe. — L'après-midi, à 16 h., cérémonie de promesse à laquelle sont cordialement invitées toutes les retraitantes.

Etes L. MULLIEZ-LESTIENNE. — Pèlerinage de l'Amicale du personnel à la Marlière le 16 mai, à 7 h. 30. R.-v. café Block, rue des Trois-Pierres. Tg.

WATTRELOS

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX (rue des Prés). — Séances de consultations : mardi 11, à 9 h. (docteur Montaigne), et jeudi 13, à 9 h. (docteur Bauwin). L'infirmière tiendra une permanence jeudi 13, de 14 h. 30 à 17 h.

PAIEMENT DES SECOURS DIVERS au bureau d'assistance, 1 bis, rue J.-Jaurès, jeudi 13, de 9 à 11 h. Se munir de la carte d'identité.

PUPILLES DE LA NATION. — Des colonies de vacances, absolument gratuites auront lieu en juillet et août pour les pupilles de la Nation, âgés de 7 à 14 ans. Les familles intéressées peuvent se faire connaître à l'Office social avant le 15 mai, date de rigueur.

LANNOY

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL. — M. Gaston Mairelle, directeur de la fonderie Gustin, 58, rue des Remparts, constatait depuis quelque temps la disparition de différents objets en bronze, des récipients notamment.

Il avisa les gendarmes, à qui il fit part des soupçons qu'il avait à l'endroit de deux ouvriers de la fonderie : Emile Dutheit, 35 ans, démouleur, 15, rue Michelet, à Roubaix, et Henri Renaut, 23 ans, 3, rue Irénée Gallet, à Touffiers.

Des perquisitions furent effectuées chez Duthoit, où l'on découvrit un faitout, et chez Renaut, où, parmi les ustensiles de cuisine, on trouva deux récipients en fonte provenant de la fonderie Gustin.

Les deux hommes, qui ont avoué, ont été arrêtés et conduits au parquet de Lille.

HEM

Un surveillant... volait son voisin !

M. Le Pape, chef des services de police, a arrêté Eugène Masurel, 61 ans, 12, rue Leclercq-Tafin, chef d'équipe d'un service de surveillance.

Au cours de la nuit, vers 23 h., celui-ci a été surpris au moment où, muni d'une fausse clé, il pénétrait chez son voisin, Emile Dal, employé de la S.N.C.F., 10, même rue.

Emmené à la police, et interrogé, Masurel reconnut que ce n'était pas la première fois qu'il agissait ainsi. Il s'introduisait chez son voisin, dit-il, pour enlever du blé que M. Dal avait glané, pendant un de ses congés.

Il a été conduit à Lille, et déféré au parquet.

LEERS

DISTRIBUTION DES BONS D'ALCOOL A BRULER de mai à la mairie, lundi 10, de 9 à 11 h. Pourront participer à cette distribution les familles à partir de 4 personnes et celles ayant des enfants de moins de 2 ans à charge, et ce, à la condition que leur foyer soit dépourvu du gaz.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE. — Les parents dont les enfants ont subi la vaccination le 6 mai, sont informés que la seconde piqûre sera pratiquée le jeudi 27 au lieu du 20, comme précédemment annoncé.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le CHAMPIONNAT DE FRANCE

ZONE SUD

Toulouse bat Perpignan: 2—0.

ATHLETISME

LA COUPE CATHO

est enlevée par le Droit avec 72 points contre 69 à la Médecine

C'est au stade Guy-Lefort qu'eut lieu samedi après-midi la rencontre traditionnelle « la Coupe Catho d'athlétisme », Mgr le Recteur et le colonel Ferrodo présidaient.

Voici les résultats des finales :

100 m. — 1er Manoury (Médecine) 11" 6/10; 2. Daquin (Droit).

Relais 4x100. — 1er Médecine, 47" 2/10

200 m. — 1er Goudaert (Médecine) 23" 2/10; 2 Fanyau (Droit); 3. Hennion (H.E.I.).

300 m. — 1er Durot (Médecine), 37"; 22 Defretin (H.E.C.).

800 m. — 1er Vanderwaere (H.E.I.). 2. 14" 1/10; 3. Clauwaert (Journalisme); 3. Michel Potiez (Médecine); 4. Leurent (H.E.I.).

1.500 m. — 1er Aglave (Journalisme), 4' 04" 1/10; 2. Thieffry (H.E.I.); 3. Malingeo (Médecine); 4. Wiart (Médecine).

3.000 m. — 1er André Bert (Droit); 2. Al. Destombes (Médecine); 3. Jacques Bard (H.E.I.).

Perche. — 1er Lefebvre, 2 m. 70 (H.E.C.); 2. Bernard Durles (Droit).

Poids. — 1er Cockempot (Médecine) 9 m. 25; 2. Hennebelle (Médecine), 8 m. 50; 3 Hoquette (Droit), 6 m. 46.

Disque. — 1er Vanderwaere (H.E.I.) 27 m. 50; 2. Durieu (Droit), 26 m. 33.

Javelot. — 1er Defretin (H.E.C.) 30 m. 25; 2. Siroux (H.E.I.), 27 m. 75.

Hauteur. — 1er Carlier (Médecine) 1 m. 55; 2. Hamy, 1 m. 53.

Saut en longueur. — 1er Degraeve (H.E.I.), 5 m. 80; 2. Goudaert (Médecine), 5 m 60.

Triple saut. — 1er Roussou (Droit); 2 Hamy (H.E.I.).

Relais olympique. — Juniors: 1er H.E.I.; Seniors: 1er Médecine.

Classement général. — 1er Droit, 72 points; 2. Médecine, 69 pts; 3. H.E.I. Pharmacie, 45 pts.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Annie De Praetere, 257, r. Edouard-Anseele, née à la Maternité municipale.— Georges Degand, de Leers (Nord), né à la Maternité municipale. — René Smet, quai de Calais, 60, né à la Maternité municipale. — Paulette Vermeersch, 56, r. de la Guinguette, cour Mullier, 5, née à la Maternité municipale. — Lise Fruit, r. de Lannoy, 54, née rue de l'Amiral-Courbet, 28.

Publications de mariages. — Jean Leclercq, carreleur, 102, r. de Denain, et Mathilde Schroëvens, étireuse, 160, r. de l'Alma, cour Thomas 6. — Bernard Kermorvan, couvreur-zingueur, de Tours, place Foire-le-Roi, et Claudine Defosses, soigneuse, r. du Congo, 14. — André Spreux, tailleur d'habits, 27, rue de la Latte, Tourcoing, et Marcelle Lemieuvre, soigneuse, 20, r. de Chartres, Tourcoing.

Décès. — Maria Moreau, 63 ans, épouse Boitte, 67, r. Desaix. — Charlotte Valancker, bambrochesse, 66 ans, 198, rue Edouard-Anseele, cour Watteau, 4. — Charles Delmulle, 72 ans, 23 bis, rue Jules-Guesde, imp. Ghesquière. — Laure Lepierre, 80 ans, veuve Phidias, 7, rue de Bourgogne.— Gaston Dewulf, 26 ans, 10, r. de Flandre prolongée. — Flore Prévost, 63 ans, 160, r. du Pile.— Albertine Merlin, 86 ans, 219, bd de Fourmies. — Félicien Vion, 66 ans, 58, r. des Sept-Ponts. — Alfred Decottignies, 70 ans, 31 bis, r. de Lannoy, cour Boyaval, 34. — Madeleine Monsieur, épouse Vandorpe, 41 ans, bd Gambetta, 240. — Henri Rondeau, 63 ans, 253, r. de Lannoy, fort Desprets, 19.

HEM. — Naissance. — Claude Cornille, 9, r. de Roubaix.

TOURCOING. — Publications de mariages. — Macaire Duqueene, livreur, r. G.-Delory, 73, et Marcelle Moerman, surjeteuse, r. de Mâon, 9. — Georges Cognie, ouvrier textile, r. Lamartine, 29, et Jeanne Derore, s. p., à Mouscron. — André Spreux, tailleur d'habits, r. de la Latte, 27, et Marcelle Lemieuvre, soigneuse, à Roubaix.

Mariage. — Fernand Verheul, tapissier, r. de la Devianne, assemblieuse, r. Racine, 33.

**Décès. — Louis Catteau, 77 ans, rue Ach.-Testelin, 201. — Adèle Renard,